



SOMFY SA

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Capital social : 7.836.800 euros
Siège social : 50 avenue du Nouveau Monde - 74300 Cluses
476.980.362 RCS ANNECY

Modalité de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale mixte du 15 mai 2012

Les actionnaires de la société sont invités à participer à l'Assemblée Générale mixte qui se tiendra le mardi 15 mai 2012, à 17 h, au siège social, 50, avenue du Nouveau Monde à Cluses (74300).

L'avis préalable comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 6 avril 2012 (étant précisé qu'il convient de lire dans cet avis que l'Assemblée se tiendra le mardi 15 mai 2012 et non le mercredi), l'avis de convocation sera publié dans un journal d'annonces légales le 27 avril 2012 et au BALO le 30 avril 2012.

Les documents préparatoires à l'Assemblée énoncés par l'article R. 225-73-1 du Code de Commerce sont mis en ligne sur le site internet de la société (www.somfyfinance.com).

Les documents prévus notamment par les articles R.225-81 et R.225-83 du Code de Commerce seront tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires applicables :

- tout actionnaire nominatif peut, jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents, le cas échéant à sa demande expresse par voie électronique. Pour les titulaires d'actions au porteur, l'exercice de ce droit est subordonné à la fourniture d'une attestation de participation dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité ;
- tout actionnaire peut prendre connaissance des documents visés aux articles R.225-83 et L.225-115 au siège de la société pendant un délai de 15 jours précédant l'Assemblée.